



Vendredi, 5 décembre 2008

Programme de gestion de l'absentéisme

Le syndicat a obtenu des avancées importantes dans ce dossier. Voici la liste des gains obtenus jusqu'à présent :

- Plusieurs membres se sont vus retirer leur lettre d'absentéisme et ont été payées
- Amnistie, auparavant inexistante, maintenant après 2 ans sans lettre d'absentéisme votre dossier sera revu à zéro
- La méthode de calcul sur 3 mois maintenant modifiée

Plusieurs dates d'arbitrage sont encore prévues afin de régler plusieurs autres points en litige.

Pour plus d'informations, contactez vos agents au syndicat

Syndicalement,

Roland Bujold
Agent syndical

Michel Nault
Agent syndical

Pour le comité exécutif